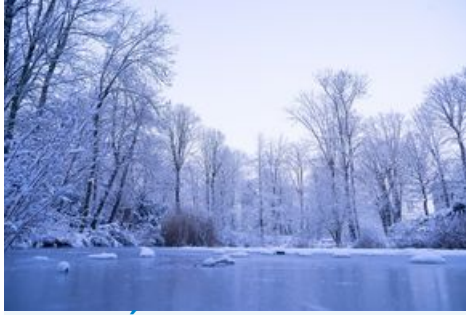


VILLE DE DRANCY



ACTUALITÉ

Fin d'alerte neige-verglas

Les agents municipaux ont été mobilisés sans interruption depuis lundi matin pour assurer le salage et le déneigement des rues.

Les transports en commun et la collecte des déchets reprennent progressivement, tandis que les équipes d'Enedis sont à pied d'œuvre pour rétablir le courant dans certaines rues de Drancy et des villes limitrophes.

Publié le 07 janvier 2026

BULLETINS D'INFORMATIONS

 **VIGILANCE MÉTÉO
FRANCE**

RATP

CIRCULATION ROUTIÈRE

 **PANNE ENEDIS**

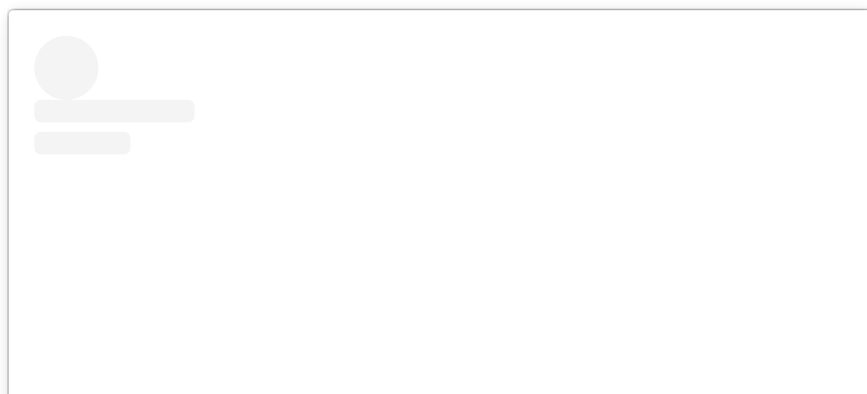
Mercredi - 7 cm de neige et dégel

Les opérations de pré-salage et de déneigement ont été engagées dès 2h du matin, afin de limiter la tenue de la neige. Les grands axes ont été traités en priorité, puis les premiers flocons à nouveau parcourus avec des lames de déneigement.

Un renfort à pied est également intervenu dès l'aube pour sécuriser les trottoirs bordant les principaux équipements municipaux.

La prudence reste indispensable dans les petites rues, où les engins ne peuvent pas toujours intervenir et où le salage est moins efficace en l'absence de circulation.

Le retour de températures positives, associé à la pluie, doit permettre un dégel progressif et une reprise graduelle des services, notamment des transports et de la collecte des déchets. Nous rappelons à chacun l'obligation de déneiger le trottoir devant son habitation ou son établissement.





[Voir cette publication sur Instagram](#)



Une publication partagée par Ville de Drancy (@villedeDrancy)

De mardi à mercredi - En attendant la neige

À Drancy, les grands axes sont restés entièrement praticables dans la journée de mardi. La prudence demeure toutefois indispensable dans les petites rues, où les saleuses ne peuvent pas intervenir et où le salage est moins efficace en l'absence de circulation automobile. La collecte des déchets est par ailleurs perturbée en raison de l'interdiction de circulation des poids lourds et de la dangerosité des manœuvres dans les rues étroites.

Les agents municipaux ont repris le service mardi soir, en prévision d'un épisode neigeux plus marqué. Les premiers flocons ont été observés vers 5h, avec une intensification autour de 9h.





[Voir cette publication sur Instagram](#)

Une publication partagée par Ville de Drancy (@villededrancy)

Les services techniques sur le qui-vive

La situation est évaluée chaque soir et les équipes d'astreinte des services techniques sont mobilisées en cas de besoin. La nuit, la priorité est donnée au balai des saleuses sur les axes principaux afin d'éviter une accumulation de neige ou la formation de verglas. Au petit matin, et si nécessaire, les effectifs sont renforcés par l'ensemble des agents des services du nettoyage afin de sécuriser les trottoirs des axes principaux et les accès aux bâtiments publics.





Déneiger devant chez soi : quelles sont les obligations ?



Nos astuces pour déneiger le trottoir devant votre propriété



Le CCAS à l'écoute des personnes vulnérables

Chaque année, le Centre communal d'action sociale active la cellule de veille du plan grand froid le 1^{er} décembre. Lors des vagues de froid, la cellule contacte régulièrement les personnes fragiles référencées et permet de les aider ou de leur proposer des solutions.

- **Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le 115. (Appel gratuit)**
- Si vous connaissez une personne vulnérable, [faites-la connaître auprès de nos services.](#)

Chauffage & électricité : soyons vigilants

En période de grand froid, on est tenté de forcer sur le chauffage. Or les risques de coupures électriques sont de plus en plus réels ! Pensez à vérifier régulièrement la météo de l'électricité sur monecowatt.fr pour adapter vos usages si votre mode de chauffage est principalement électrique.

Si au contraire, vous utilisez un poêle, une chaudière au gaz ou tout autre moyen par combustion, respectez les

règles élémentaires de sécurité pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone ou un incendie.

Monoxyde de carbone : gare à l'intoxication



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[Personnaliser](#)